



Carole DELGA

Adjointe au Préfet
Département de l'Ariège

Montpellier, le 8 septembre 2020

REÇU LE 14 SEP. 2020

Monsieur Alain CARALP

Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
DOMITIENNE
Hôtel de Communaute
1 Avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN

NOS RÉF. : PB/RV/SLR/MCF/D20-03720

AFFAIRE SUIVIE PAR : Solen LE ROUX

CONTACT : solen.le-roux@laregion.fr

Tél.: +33 (0)4 67 22 78 64

OBJET : Avis de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée sur votre Plan Climat Air Energie Territorial

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 18 novembre 2019, vous sollicitez l'avis de la Région sur votre Plan Climat Air Energie Territorial, conformément à la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015.

En application de la loi NOTRe, les futurs Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) se substituent à plusieurs schémas existants dont les Schémas Régionaux Climat Air Energie (SRCAE) qui constituent actuellement le cadre de référence en matière de planification climat air énergie.

La Région en sa qualité de chef de file dans les domaines de l'énergie, de l'air et du climat s'est engagée à devenir la première région à énergie positive d'Europe à l'horizon 2050. Son ambition est de couvrir 100% de la consommation d'énergie finale régionale par la production d'énergie renouvelable locale, en s'appuyant à la fois sur des mesures d'efficacité et de sobriété énergétique. En effet, pour atteindre cet objectif, il convient d'agir dès aujourd'hui pour diviser par 2 la consommation énergétique par habitant et multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable au niveau régional. Ce scénario constitue le volet « énergie » du futur SRADDET auquel vous serez amené à faire référence dans le cadre de votre démarche.

Votre PCAET, en affichant la volonté d'être un Territoire à Energie Positive en 2050 par la réduction de 66% des consommations d'énergies et par une multiplication par 4,3 de la production d'énergies renouvelables locales, contribue à l'atteinte des objectifs inscrits dans la stratégie Région à Energie Positive.

En mettant en place un plan d'actions basé sur cinq axes transversaux, vous affichez la volonté de couvrir l'ensemble du spectre des enjeux de la transition écologique et énergétique, ce qui est cohérent avec la stratégie Région à Energie Positive.

L'intégration dans le PCAET d'un important volet sur la mobilité durable concourra à l'atteinte des objectifs de réduction des consommations d'énergies fossiles par des actions pour favoriser le covoiturage, l'autopartage (projet Rézo Pouce), créer



un premier tiers lieu sur le territoire, favoriser les modes actifs (schéma cyclable), et pour développer une mobilité décarbonée sur votre territoire. Des initiatives telles que l'acquisition de véhicules à énergie alternative dans les parcs automobiles des collectivités et la promotion du déploiement de 12 stations GNV (projet SEVEN) ouvertes au public vont également dans ce sens.

Concernant le secteur du bâtiment, la mise en place d'un plan multi-partenarial de lutte contre la précarité énergétique ou encore des mesures visant à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics du territoire (audits énergétiques, création dans l'EPCI d'un service mutualisé d'aide à la gestion énergétique du patrimoine des collectivités, etc.) vont dans le sens de la réduction des consommations d'énergie. En revanche, l'ensemble des mesures du PCAET mériterait d'être chiffré et décliné de manière opérationnelle pour en mesurer la faisabilité.

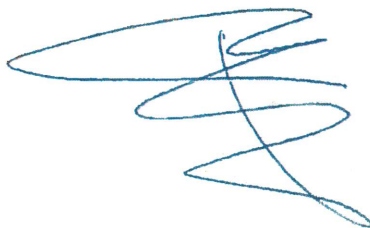
Il ressort également de vos travaux la volonté de développer des mesures pour faire évoluer les pratiques individuelles et collectives de la population par diverses actions de sensibilisation aux questions de transition écologique et énergétique (budgets participatifs, etc.) en impliquant et en s'appuyant notamment sur les relais locaux (associations, entreprises, ...).

Concernant le développement des énergies renouvelables, les objectifs inscrits dans votre Plan Climat sont engageants, par votre souhait de réaliser des projets sur plusieurs filières, que ce soit de la chaleur renouvelable (bois-énergie) ou de la production d'électricité (éolien, photovoltaïque). Plusieurs études prospectives et de faisabilité ainsi qu'une large concertation des acteurs sont envisagés pour développer les énergies renouvelables en respectant l'environnement, ce qui va dans le sens de la stratégie Région à Energie Positive. Toutefois, à ce stade, les projets n'étant pas clairement identifiés, les éléments de votre PCAET ne permettent pas de vérifier l'atteinte potentielle des objectifs que vous vous êtes fixés (multiplication par 4,3 de la production d'EnR à l'horizon 2050).

Je constate que vous abordez également le développement des énergies renouvelables par une approche citoyenne qui s'inscrit ainsi dans une logique de développement local. Aussi je vous invite à vous rapprocher des services de la Région pour avoir de plus amples informations sur les nouveaux appels projets 2019-2020 et de manière générale sur nos dispositifs d'aide au développement des énergies renouvelables qui concernent l'ensemble des filières thermiques.

En conséquence, votre Plan Climat répond aux exigences de la Loi TECV, constitué de documents structurés et pédagogiques, il témoigne de votre volonté d'agir pour la transition énergétique avec une cinquantaine d'actions envisagées. La mise en place d'une gouvernance partenariale impliquant les acteurs du territoire ainsi que la prise en compte des retours suite à la consultation publique et l'implication de l'équipe projet, apportent l'assurance d'une vision collective et partagée pour l'avenir énergétique et climatique de votre territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.



Carole DELGA

E.H

COURRIER ARRIVE					
	EX	INFO		EX	INFO
Prés		X	P.P.Q.V		
Vice pdt			Biblio		
DGS		X	Cult		
Secr Dir.			RAM		
P.D.T			P.R		
Port			RH		
Tour			Finan		
P.E.E.D	X		Juris/MP		
COM			MG		
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA DOMITIENNE					

